



**SOCCER
QUÉBEC**

**FORMULAIRE D'AUTORISATION
PARENTALE DOUBLE SURCLASSEMENT**

INFORMATION DE L'ATHLÈTE

Nom :

Prénom :

membre ID :

Date de naissance (année-mois-jour) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Club :

Équipe :

AUTORISATION PARENTALE

Je _____ autorise le joueur/joueuse, de catégorie _____ à s'affilier avec
l'équipe _____ de catégorie d'âge _____ .

Signature obligatoire du parent

Date

Extrait article 5.2 des règles de fonctionnement

Le double surclassement correspond à l'assignation d'un·e athlète à trois (3) ou quatre (4) catégories supérieures à la sienne. Il peut uniquement être accordé aux athlètes des catégories U10 à U16. L'Association régionale peut approuver le double surclassement sur réception du formulaire d'autorisation parentale dûment complété. Le document doit être conservé pour être remis à Soccer Québec si elle en fait la demande.

Modifié décembre 2024

Réservé - Approbation de l'ARS

Registraire régional :

Date :

Sceau
ARS